

Objet : Consultation pour la réalisation de l'entretien des espaces vert du site de construction de l'Espace culturel de Deva

PJ :

1. Plan de masse des aménagements paysager.

Bonjour,

Dans le cadre de la construction de l'Espace culturel de Deva, commune de Bourail, la province sud souhaite réaliser l'entretien des espaces verts du site de construction, d'une surface d'environ 3Ha 68a.

À cette fin, une consultation est lancée pour la réalisation de cette mission dont le détail exact des prestations à réaliser est précisé plus bas dans la consultation.

Si cette mission vous intéresse, vous êtes invités à remettre une offre en tenant compte des indications suivantes :

a) Précisions concernant les prestations

Le détail des prestations attendues est listé ci-dessous.

Traitement chimique :

- Réalisation d'un premier traitement chimique du site avec désherbant sélectif CHARDOL 600 ou son équivalent, afin d'éliminer la fausse pistache qui a envahi la parcelle.

Débroussaillage de la parcelle :

- 2 semaines après le premier traitement chimique, réalisation d'un passage pour le nettoyage et le débroussaillage de la parcelle (à l'intérieur de la clôture) au gyrobroyeur et finition à la débroussailleuse,
- 3 semaines plus tard réalisation d'un second traitement chimique au désherbant sélectif CHARDOL 600 ou son équivalent, afin d'anéantir les éventuelles reprises de fausse pistache.

Un prix pour mémoire (forfaitaire), pour un débroussaillage à l'issue des travaux de remise en état.

Nota : l'évacuation des déchets vert pourra se faire à la carrière n° 1 de Deva, située à proximité (2 km) du site de construction.

b) Contenu de l'offre

Votre offre devra comprendre les pièces suivantes, dûment complétées, paraphées et signées :

- Une proposition financière détaillée et signée, **précisant le prix forfaitaire de la prestation** et le délai global d'intervention. La Proposition sera libellée au nom de la province Sud, et adressée à la Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens de la province Sud (DAEM).

Si votre offre est retenue, vous devrez fournir dans un délai de 3 jours à compter de la demande du maître d'ouvrage, pour vous, vos cotraitants et vos sous-traitants éventuels :

- KBIS de moins de 3 mois ; (Si pas de KBIS, il faut l'attestation au répertoire des métiers)
- Attestations fiscales en 3 volets de l'année en cours ;
- Attestation CAFAT / RUAMM du dernier trimestre exigible ;
- Relevé d'identité bancaire ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

c) Jugement des offres

- **Offres inappropriées, irrégulières, inacceptables ou anormalement basses**

Dans le cadre de la présente consultation, la qualification des offres inappropriées, irrégulières, inacceptables ou anormalement basses est effectuée, conformément aux dispositions de l'article 27-1 de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 modifiée.

Une offre est inacceptable lorsque son prix excède le seuil de 115% de l'estimation administrative retenue par le pouvoir adjudicateur avant le lancement de la consultation.

- **Classement des offres recevables**

Il sera tenu compte dans le jugement des offres du critère pondéré suivant :

CRITÈRE	NOTE MAXIMALE
Prix	100
TOTAL NOTE	100

La méthode de notation utilisée sera la suivante :

- Formule pour le critère quantitatif (paramètres prix) :

$$Note\ attribuée = note\ maximale\ du\ critère * \frac{paramètre\ le\ moins\ élevé\ parmi\ les\ candidats}{paramètre\ du\ candidat\ analysé}$$

- La note de critère est arrondie à la 1^{ère} décimale.

Afin d'éviter de fausser le poids relatif du critère, la meilleure soumission doit en fin de compte bénéficier de la note maximale pour un critère donné. Lorsque la méthode de notation retenue ne conduit pas à ce résultat, les notes de toutes les soumissions sont recalculées proportionnellement afin d'atteindre ce résultat, et sont arrondies à la 1^{ère} décimale.

La conclusion de ce contrat s'effectue, après analyse des offres recueillies, au profit du candidat qui a formulé l'offre économiquement la plus avantageuse. L'appréciation de l'offre la plus avantageuse se fonde notamment sur le critère ci-dessus.

d) Conditions formelles de remise de l'offre

Votre offre doit être réceptionnée **avant le mercredi 10 septembre 2025 à 11h** :

- Par voie électronique, **au format PDF** (Vigilance la taille des messages est limitée à 15 Mo et les dossiers compressés sont rejetés par le pare-feu).
- En reprenant les références de cette consultation.
- Par mail à l'adresse : dimitri.sanita@province-sud.nc

Dans les cas, où les fichiers sont trop volumineux, ils pourront être envoyé via un lien Wetransfer.

Ne seront pas prises en compte les offres qui parviendraient après la date et l'heure indiquées ci-dessus.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente d'une proposition de votre part, je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.